## ET SI VOTRE ENFANT DEVENAIT CME



Bourgoin-Jallieu ob obourgoinjallieu.fr



Les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) représentent la Ville. C'est une fonction officielle qui les amènera à participer aux grands rendez-vous civiques et institutionnels de la collectivité.

Votre enfant, en tant qu'élève de CM1, a le droit de se présenter pour devenir un élu enfant de la commune de Bourgoin-Jallieu.

## **Étre Conseil Municipal Enfants**

Si votre enfant est élu, il fera partie des 35 enfants qui représentent la ville de Bourgoin-Jallieu pour un mandat de 2 ans.

- Il construira un projet avec son groupe tout au long de l'année. Comme pour une activité sportive et/ou culturelle, le groupe se rencontrera toutes les deux semaines pour une réunion de 1h30.
- Il devra également **être présent aux commémorations** : 11 novembre, 8 mai, 16 juin, 14 juillet et 23 août.
- Il assistera à deux séances plénières pour présenter le projet de son groupe devant le maire et les élus du Conseil Municipal adultes.

## **Comment devenir CME?**

Tous les enfants de CM1 scolarisés dans une école de Bourgoin-Jallieu ont le droit de se présenter aux élections du Conseil Municipal Enfants (CME). Pour s'inscrire, il suffit de remplir la double page d'inscription et de la remettre à l'enseignant de l'élève avant la date de fin de candidature. Une fois inscrit, il lui faudra trouver une idée de projet ou un thème sur lequel il aimerait travailler. Il pourra ensuite réaliser une campagne électorale auprès de ses camarades pour présenter ses idées pour la ville. Les projets peuvent graviter autour de plusieurs thématiques : l'écologie, la culture, la solidarité, le sport, l'intergénérationnelle...

Référente Anaïs COTENCEAU 06 82 70 51 09 anais.cotenceau@leolagrange.org



